



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTRÉE LGT EEA

Une approche commune à tous les enseignements artistiques pour la rentrée

Un cadre commun à tous les enseignements artistiques est proposé de la seconde à la terminale, pour l'enseignement optionnel et celui de spécialité. Il apparaît essentiel qu'il puisse se décliner localement par EA.

Privilégier la souplesse dans l'approche, l'autonomie des acteurs, la responsabilité pédagogique

Les programmes des enseignements artistiques ne sont pas cumulatifs. Leur nature plutôt spiralaire invite les professeurs à construire puis à développer la chaîne des apprentissages des élèves autour de grands questionnements et de compétences, tous sont ancrés sur des invariants disciplinaires. En la circonstance, à la fois pour des raisons sanitaires et sociales, scolaires et pédagogiques, il apparaît artificiel d'identifier *a priori* certains aspects des programmes des EA qui seraient à étudier partout dès la rentrée, mais aussi dans une période allant jusqu'aux vacances de la Toussaint.

C'est l'adaptation à la nature possiblement protéiforme de la rentrée, peut-être asynchrone des conduites pédagogiques et des apprentissages, qui paraît donc essentielle. Une approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants des EA, adaptée aux besoins, aux situations locales et aux circonstances, toujours soucieuse des enjeux sanitaires et sociaux est donc privilégiée. Pour cela, il est souhaitable de garantir les marges de manœuvre nécessaires aux professeurs et aux établissements.

1. Tirer parti de la plasticité des programmes et des savoirs professionnels des enseignants

Il semble opportun de mobiliser toute la souplesse et la plasticité des programmes des EA, au service du processus général de la rentrée comme au bénéfice de la formation artistique des lycéens, en tirant parti notamment :

- **de leur nature curriculaire** aisément adaptable aux différentes situations ainsi qu'aux besoins identifiés ;
- **de l'expertise professionnelle des enseignants** pour concevoir les situations pédagogiques propices au retour à la scolarité selon les diverses situations qui pourront être rencontrées.

Les professeurs des EA sont habitués à concevoir des parcours de formation, ancrés disciplinairement et pédagogiquement dynamiques, selon des agencements qu'ils réfléchissent à partir du cadre commun que forme le programme.

2. Entre septembre et la Toussaint, partir des compétences à travailler pour puiser dans les questionnements des programmes les plus propices à la mise à niveau des élèves

En effet, avant même de mettre en œuvre des contenus scolaires, le travail à conduire par les professeurs dans le cadre du retour en classe devra prendre en compte les conditions réelles, probablement diverses en fonction des établissements, dans lesquelles pourront s'exercer les enseignements (dispositions sanitaires et mesures de distanciation physique, volume horaire effectif, format du groupe classe, organisation, conduite hybridant ou non le présentiel et le distanciel, etc.).

En outre, rien ne peut garantir que les professeurs des EA disposeront de leurs salles spécialisées. Celles-ci sont partie intégrante de leurs dispositifs pédagogiques. Elles créent des conditions essentielles à l'accès à de nombreuses ressources pour apprendre en art et des arts — notamment techniques et matérielles. Leurs configurations spatiales soutiennent nombre des savoirs artistiques à enseigner.

Dans cette première phase de la rentrée, les compétences travaillées des programmes paraissent les plus disponibles : d'une part à l'établissement de diagnostics globaux pour chaque groupe d'élèves et individuel pour chaque élève, d'autre part aux adaptations puis aux déclinaisons des progressions pédagogiques rendues nécessaires. Elles tissent un canevas à la fois suffisamment robuste et souple pour que les professeurs puissent y ancrer leurs stratégies : mobilisation des approches les plus propices à prendre en charge la situation, à placer les élèves en situation de réussite, à répondre aux besoins constatés, à préparer l'ensemble de l'année scolaire, etc.

Trois grands principes pédagogiques pour la rentrée dans les EA au LGT

- **Offrir la possibilité d'échanger et de partager sur la période de pandémie, sur la continuité pédagogique, sur la nature du retour en juin dans les lycées selon le cas** (dans une durée qui sera à apprécier localement en fonction de la situation):
 - **vécu personnel** (être vigilant à ne pas forcer l'expression des élèves en lien avec des expériences pénibles, mais créer les conditions de l'expression personnelle et sensible de ce qui aura été éprouvé pour aider éventuellement à mieux le penser);
 - **travail scolaire réalisé individuellement ou collectivement** (bilan de la continuité pédagogique, mise en commun et expression des difficultés scolaires éventuellement rencontrées comme des expériences et des initiatives réussies - participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles, etc.).
- **Réinstaller** (installer en classe de 2^{DE}) **progressivement, entre septembre et la Toussaint, les habitudes de travail des élèves** (inscrire le retour sur l'horaire disponible dans une forme de normalité rassurante et bénéfique scolairement):
 - **reconstruction du commun** (retrouver les gestes, les postures et la dimension collective des apprentissages propres à l'École)
 - dès que possible, **la pratique comme levier privilégié** (remettre les élèves en situation de pratiquer les langages artistiques - donner forme, dessiner, assembler, chanter et jouer d'un instrument, décrire, situer et comparer, danser, etc., engagent le corps et l'esprit de l'élève);
 - **l'oral et le collectif sont à privilégier** (par cette situation et ces interactions, retrouver le plus rapidement possible le sentiment d'appartenance au groupe classe).

- **Mobiliser des compétences et des savoirs familiers à tous les élèves concernés** pour se réancrer dans les apprentissages :
 - de la sorte, garantir la possibilité aux élèves d'être rapidement et sereinement en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages.

Question de l'évaluation au moment de la rentrée

Une évaluation formative et bienveillante semble une nécessité. Cette évaluation gagnera dans un premier temps à privilégier l'oral. Il s'agit de se relier, de manière souple, aux compétences travaillées des programmes que chaque enseignant aura plus particulièrement ciblées à partir de son diagnostic de la classe et de la situation des élèves présents.

Non prioritaire durant cette phase, l'évaluation sommative devrait s'apparenter à des bilans, en s'appuyant notamment sur le niveau de pratique et l'état des acquis culturels des élèves à l'issue de cette année scolaire si particulière. S'il était demandé une évaluation complémentaire, il serait alors indispensable de prendre en considération les situations individuelles (familiales, géographiques, problèmes de connexion, absence de matériel, problèmes d'espace à la maison pour travailler/se connecter sereinement, etc.).